



PAR COURRIEL

Le 8 février 2021

N/Réf. : 20393

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

,

En réponse à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 20 janvier 2021 et visant à obtenir le nombre total de Certificats de sélection du Québec émis en 2020, ventilé par mois, par catégorie d'immigration ainsi que par programme, nous vous transmettons ci-joint à la présente une partie des renseignements demandés.

À cet égard, notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi) prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi (en annexe), l'accès à certains renseignements vous est refusé.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

Article 53 Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

DATE : Le 27 janvier 2021

OBJET : Mandat n° 20393

DESTINATAIRE : Service d'Accès à l'information et gestion des plaintes

Nombre de CSQ délivrés par catégorie d'immigration, par mois en 2020

Fiche d'information

Contexte

Le demandeur souhaite obtenir les informations suivantes : le nombre total de Certificat de sélection du Québec (CSQ) délivrés en 2020, ventilé par mois et catégorie d'immigration.

Réponse :

Le tableau de la page suivante présente les données demandées.

Nombre total de Certificat de sélection du Québec (CSQ) émis en 2020, ventilé par mois et catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
Immigration économique													23 157
Travailleurs qualifiés	2 510	1 646	607	772	1 523	1 482	1 836	2 063	2 651	3 104	1 893	890	20 977
<i>PRTQ</i>	259	248	91	151	400	755	852	189	419	481	472	168	4 485
<i>PEQ (Étudiants)</i>	969	741	337	331	690	363	383	953	1 096	1 312	653	260	8 088
<i>PEQ (Travailleurs)</i>	1 282	657	179	290	433	364	601	921	1 136	1 311	768	462	8 404
Gens d'Affaires													2 087
<i>Investisseurs</i>	76	99	88	46	56	117	126	177	302	231	248	231	1 797
<i>Entrepreneurs</i>										8	9	34	
<i>Travailleurs autonomes</i>	10	13				13	69	22	19	16	37	22	
Autres catégories économiques*	19	31	14				7	13					
Regroupement familial	1 049	1 455	304		951	1 742	1 786	1 548	1 384	2 002	996	631	
Réfugiés et personnes en situation semblable													
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	430	416	236		176	148	113	123	68	79	68	60	
<i>Parrainage</i>	75	94	91		144	138	106	115	64	70	55	53	
<i>Réfugiés pris en charge par l'État</i>	355	322	145		32	10	7	8		9	13	7	
Refugiés reconnus sur place	471	602	411	553	407	264	158	306	477	391	694	421	5 155
Autres immigrants**	112	91	38	39	81	28	31	27	52	23	24	82	628
Total													44 706

*Autres catégories économiques : Travailleur Article 40 // Aide familial résident (AFR).

**Autres Immigrants : Cas Humanitaires (Indépendant, Avec et Sans Engagement).

Source: Tableau croisé dynamique du service de l'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Données préliminaires extraites le 6 janvier 2021 couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.